

L'Adresse—M. McRae

vernement. Par exemple, comment parviennent-ils à consulter le chef de l'assurance-chômage ou les responsables qui se trouvent encore à Belleville? Comment peuvent-ils avoir une idée des événements? Je sais qu'on envisage de supprimer encore une division de Belleville. Je déclare aux députés des deux côtés de la Chambre que cette suppression nous affectera tous également. Cette division est celle du secrétariat qui s'occupe de toutes les plaintes que vous et moi lui faisons parvenir. Vous vous rendez compte du genre de service que nous obtiendrons si elle est déplacée à Toronto. Actuellement, lorsque des plaintes s'élevèrent, on est au moins sûr d'obtenir une réponse. Je vous laisse imaginer ce que sera le service lorsque ces centres seront séparés par 120 milles.

Il fut un temps où le centre de formation pour tout le Canada se trouvait à Belleville au Loyalist College of Applied Arts and Technology. Il fonctionnait parfaitement. Incidemment je signale que l'école technique de Bell Canada pour toute l'Amérique du Nord se trouve à Belleville et des ingénieurs de presque tous les pays du monde la fréquentent.

Je m'inquiète également des coûts d'exploitation de la Commission. Des questions à ce sujet figurent au *Feuilleton*. J'en attends la réponse avec impatience. Je peux prédire que les frais d'administration seront de 60, 70 et 80 p. 100 supérieurs aux budgets prévus pour 1969-1972. Les dépenses qu'a entraînées le *Bonaventure* paraîtront insignifiantes comparées aux frais administratifs de ce service. J'estime également que les modifications que le ministre propose d'apporter à la loi viennent trop tard et sont nettement insuffisantes. Finalement les changements demandés pour le barème des prestations ne contrebalanceront pas le coût du programme. Ils donnent une idée fautive au public et on devra encore faire appel à la bourse des contribuables.

Peut-on s'étonner que le moral du personnel des bureaux d'assurance-chômage non seulement de Belleville mais de tout le Canada n'ait jamais été aussi bas. De nombreux cadres supérieurs et directeurs jusqu'au haut de l'échelle sont absents pour cause de maladie ou autres excuses ou en congé prolongé à plein traitement. D'autres se sont vus mutés d'un centre à un autre, ce qui interdit toute gestion cohérente. Il est indéniablement indispensable d'effectuer une enquête en profondeur sur cette Commission. J'exige que le ministre de la Main-d'œuvre et de l'Immigration (M. Andras) charge le comité permanent de mener une enquête approfondie et publique, afin d'éclaircir la situation dans ce domaine. Je n'ai souligné que certains des problèmes, d'autres se poseront très bientôt. J'ai nommé les membres principaux de la Commission. C'est sur notre gouvernement toutefois, que doit porter le blâme. Le ministre précédent nous a fait une grande dissertation sur la loi, la semaine dernière. A mon avis, ce ne sont que des fadaïses. Inutile d'en parler davantage.

Tels sont pour le moment mes principaux sujets de préoccupation. Il y a bien d'autres domaines qui, à mon avis, méritent qu'on y prête également attention, et j'ai l'intention de m'y consacrer. Des anciens m'ont dit que j'allais me «brûler» si je m'attaquais au système. Je n'ai pas l'intention de m'attaquer à quoi que ce soit. Je suis fermement décidé à obtenir, pour les résidents de la circonscription de Hastings, une réponse efficace, raisonnable et sensée des personnes chargées de les servir auprès du gouvernement fédéral. Cela n'est peut-être pas nouveau, mais c'est une chose qui ne sera vraisemblablement jamais faite sous le gouvernement actuel. Nous pouvons peut-être changer cela également.

[M. Ellis.]

M. Paul E. McRae (Fort William): Monsieur l'Orateur, c'est avec une grande fierté que j'ai occupé ma place pour la première fois au cours de la 29^e législature en tant que député de la Chambre, et je suis heureux d'avoir l'occasion de prendre la parole aujourd'hui. Comme le très honorable représentant de Prince-Albert (M. Diefenbaker) l'a déclaré, je suis encore jeune. Je trouve qu'il y a à la Chambre certaines coutumes étranges auxquelles on doit s'habituer. Certaines d'entre elles, à mon avis, sont excellentes et je les aime beaucoup. Par exemple, j'approuve l'idée que l'ensemble de la Chambre s'adresse à monsieur l'Orateur et lui parle collectivement. Pourtant il me semble plutôt étrange que tous les députés félicitent l'orateur pour son élection. Je pense que nous devrions féliciter les députés pour la sagesse dont ils font preuve en choisissant une personne aussi compétente que monsieur l'Orateur, une personne qui a tant de connaissances, une personne aussi objective et juste et, surtout, avec un tel sens de l'humour. Je suis également très impressionné par le rôle de l'Orateur adjoint tout comme par la façon dont il a été choisi.

Je me permettrai également de féliciter les motionnaires de l'Adresse en réponse au discours du trône. Leurs discours m'ont fortement impressionné, tout comme le fait que celui qui a proposé la motion était un Canadien français de l'Ontario et que celui qui l'a appuyée, un Canadien anglais du Québec. Si nous ne constituons pas une seule nation, nous ne sommes rien.

Je suis également très heureux de remarquer que chacun d'entre nous a la possibilité de parler, au cours de ce débat, de la partie du Canada qu'il représente. Je suis heureux que le débat n'ait pas été interrompu comme le proposait un amendement. Il est très important que nous, tout particulièrement les nouveaux députés, nous mettions au courant des problèmes qui sévissent dans d'autres parties du Canada. Notre pays est vaste. A moins d'entendre tous les députés parler, il nous est très difficile de comprendre les problèmes de toute les régions du pays.

• (1550)

J'ai remarqué qu'il y avait des divisions fortement marquées à l'intérieur de notre pays. Un député a parlé de cinq régions différentes. Ce partage me préoccupe. J'aimerais parler d'une sixième région. Il y a deux lignes de démarcation qui divisent, dans un certain sens, mais aussi unifient. Il y a une bande de verdure qui s'étend des Îles Reine-Charlotte en passant par Prince-Rupert, Prince-George, Peace River, Le Pas, Thunder Bay, Sudbury, Timmins, Rouyn, Noranda, Baie Comeau, Chicoutimi, Rimouski, Bathurst (N.-B.), Twin Falls jusqu'à Cornerbrook. Certains l'appellent le Canada médian, d'autres, la forêt boréale du Nord. Peu importe la façon de la désigner.

Cette ceinture de verdure au cœur du Canada, au centre même du pays, peut en favoriser l'unité. Elle fait ressortir de grandes différences mais aussi de grandes similitudes. Nous sommes le centre de la ceinture verte. Les forêts du Nord, l'industrie forestière, l'industrie des pâtes et papiers et l'industrie du bois de construction ont leurs centres d'activité dans cette région. Les gens qui travaillent dans ces industries ont beaucoup les mêmes problèmes. Le député de Témiscamingue (M. Caouette) a parlé de la fermeture de l'usine de la CIP. Comme je vis dans cette région du Canada, ce problème me touche aussi.

Nous sommes le centre des richesses minières canadiennes. Quand nous parlons des problèmes d'énergie, nous parlons des problèmes du cœur ou du centre du Canada.